FRC I. 12 846 12846

COMPTE RENDU

Case FRC 11650

A LA CONVENTION NATIONALE,

En exécution de la loi du 21 nivôse, an 3,

PAR ESPERT, Représentant du peuple,

En mission dans les départemens du Var et des Bouches-du-Rhône, par décret du 29 brumaire de l'an 3;

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

Recette.

30 brumaire. Reçu en vertu d'un mandat du comité des inspecteurs . . . . . 10,000 liv.

17 nivôse. Reçu du receveur du district de Marseille. 4,000

Somme totale . . . . . 14,000 liv.

Dépense.

Voyage de Paris à Marseille	3,217 liv.
Envoi d'un courier d'Avignon à Arles et Tarascon.	60
Idem, de sept courriers de Marseille à Toulon, dont cinq à 135 liv., et deux à 165 liv.	1,025
20 nivôse. Frais à mon voyage de Marseille à Toulon, séjour et retour	718
12 pluviôse. *Idem*, à Toulon, Hières, etc..	1,072
Frais de voyage d'un secrétaire à Arles, Tarascon, etc..	776
Idem, à Toulon, et retour à Marseille. . .	412
Divers frais de bureau, y compris 2500 l. à un secrétaire, et 400 à un garçon. . . .	3,728
Depense de bouche, chauffage, et salaires du cuisinier, et autres individus attachés à la maison des représentans à Marseille, du 23 nivôse au 22 pluviôse, et ce, compris la dépense du même genre concernant mon collègue Cadroi, depuis son retour d'Arles jusqu'audit jour 22 pluviôse.	6,191
Frais de retour de Marseille à Paris, y compris 420 livres de réparations à la voiture	5,160
Total de la dépense	22,359 liv.
Recette..	14,000
Il me reste dû pour solde.	8,359 liv.

J'ai remis, à mon retour, au citoyen Trouville, la voiture qu'il m'avoit livrée le 30 brumaire.

Je déclare n'avoir jamais imposé ni perçu aucune taxe, ni créé des autorités qui exerçassent ce droit, ni délégué des pouvoirs à aucun individu ou collection d'individus.

Paris, 12 floréal, an 3 de la République française.

Signé, ESPERT.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Floréal l'an III.